



Résumé de l'expertise n° 2303-0152-FB

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Adresse : **97 Boulevard Chave (17 (Appartement), 2 (Cave))**

Commune : **13005 MARSEILLE 05**

Section cadastrale 820E, Parcelle(s) n° 166

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Etage RDC, Lot numéro 17 (Appartement), 2 (Cave)

Périmètre de repérage : **Ensemble des parties privatives**

	Prestations	Conclusion
	Etat Termite/Parasitaire	Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.



Rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Numéro de dossier : 2303-0152-FB
Norme méthodologique employée : AFNOR NF P 03-201 – Février 2016
Date du repérage : 09/03/2023
Heure d'arrivée : 10 h 30
Temps passé sur site : 00 h 30

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Bouches-du-Rhône**
Adresse : **97 Boulevard Chave (17 (Appartement), 2 (Cave))**
Commune : **13005 MARSEILLE 05**
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
..... **Etage RDC, Lot numéro 17 (Appartement), 2 (Cave)**
..... **Section cadastrale 820E, Parcelle(s) n° 166**

Informations collectées auprès du donneur d'ordre :

- ☐ Présence de traitements antérieurs contre les termites
☐ Présence de termites dans le bâtiment
☐ Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 112-4 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 1/11/2006

Documents fournis:

..... **Néant**
Désignation du (ou des) bâtiment(s) et périmètre de repérage :
..... **Habitation (partie privative d'immeuble)**
..... **Ensemble des parties privatives**
Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 131-5 du CCH :
..... **Le bien est situé dans une zone soumise à un arrêté préfectoral:**
13005 MARSEILLE (Information au 26/02/2023)
Niveau d'infestation faible - Arrêté préfectoral
Liste des arrêtés - 19-juil-01 - Arrêté préfectoral

B. - Désignation du client

Désignation du client :

Nom et prénom : **M. [REDACTED]**
Adresse :
Si le client n'est pas le donneur d'ordre :
Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : **Autre**
Nom et prénom : **SCP Patrick MAROT et Jean Michel CANIGGIA (Commissaires de Justice Associés)**
Adresse : **21 rue Francis Davso**
..... **BP 20072**
..... **13484 MARSEILLE Cedex 20**

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : **Frédéric BAROUH**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **DIAGNOSTICS ET EXPERTISES**
Adresse : **2332 route de Marseille**
..... **83470 SAINT MAXIMIN LA SAINTE BEAUME**
Numéro SIRET : **92240346400014**
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **AXA**
Numéro de police et date de validité : **3250734 - 31/12/2023**
Certification de compétence **B2C - 0452** délivrée par : **B.2.C, le 30/06/2021**

D. - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :

Liste des pièces visitées :

**RDC - Entrée,
RDC - Cuisine,
RDC - Chambre 1,
RDC - Salle d'eau,
RDC - Dressing,**

**RDC - Wc,
RDC - Séjour,
RDC - Chambre 2,
Extérieur - Terrasse/Cour,
Sous-Sol - Cave**

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
RDC		
Entrée	Sol - Parquet	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - Plâtre / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Plâtre / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte (P1) - A - Bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Cuisine	Sol - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - Plâtre / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Plâtre / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte (P1) - A - Verre	Absence d'indices d'infestation de termites
	Fenêtre (F1) - C - PVC	Absence d'indices d'infestation de termites
	Volet (V1) - C - Bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Chambre 1	Sol - Parquet	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - plâtre / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Plâtre / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte (P1) - A - Bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Fenêtre (F1) - D - PVC	Absence d'indices d'infestation de termites
	Volet (V1) - D - bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Salle d'eau	Sol - Parquet	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - Plâtre / peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Plâtre / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte (P1) - A - bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Dressing	Sol - Parquet	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - plâtre / peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Plâtre / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte (P1) - A - bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Wc	Sol - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - plâtre / peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Plâtre / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte (P1) - A - bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Séjour	Sol - Parquet	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D, E, F - plâtre / peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Plâtre / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte (P1) - A - bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Fenêtre (F1) - C - Bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Volet (F1) - C - Bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Fenêtre (F2) - C - Bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Volet (F2) - C - Bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Fenêtre (F3) - C - Bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
Chambre 2	Volet (F3) - C - Bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Sol - Parquet	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - plâtre / peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Plâtre / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte (P1) - A - bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Fenêtre (F1) - D - PVC	Absence d'indices d'infestation de termites
	Volet (V1) - D - bois / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Extérieur		
Terrasse/Cour	Sol - Carrelage + Synthétique	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - Pierre + Béton / Brut	Absence d'indices d'infestation de termites
Sous-Sol		
Cave	Sol - Béton / brut	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - Béton / Brut	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Béton / Brut	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte (P1) - A - bois / peinture	Absence d'indices d'infestation de termites

(1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.

(2) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiserie, plinthes, charpentes...

(3) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature et la localisation.

E. – Catégories de termites en cause :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016) et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

La recherche de termites porte sur différentes catégories de termites :

- **Les termites souterrains**, regroupant cinq espèces identifiées en France métropolitaine (Reticulitermes flavipes, reticulitermes lucifugus, reticulitermes banyulensis, reticulitermes grassei et reticulitermes urbis) et deux espèces supplémentaires dans les DOM (Coptotermes et heterotermes),

- **Les termites de bois sec**, regroupant les kalotermes flavicolis présent surtout dans le sud de la France métropolitaine et les Cryptotermes présent principalement dans les DOM et de façon ponctuelle en métropole.

- **Les termites arboricoles**, appartiennent au genre Nasutitermes présent presque exclusivement dans les DOM.

Les principaux indices d'une infestation sont :

- Altérations dans le bois,
- Présence de termites vivants,
- Présence de galeries-tunnels (cordonnets) ou concrétions,
- Cadavres ou restes d'individus reproducteurs,
- Présence d'orifices obturés ou non.

Rappels réglementaires :

L 131-3 du CCH : Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme. Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de mûre sont identifiés, un arrêté préfectoral, consultable en préfecture, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones de présence d'un risque de mûre.

Article L126-24 du CCH : En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti situé dans une zone délimitée en application du premier alinéa de l'article L. 131-3, un état relatif à la présence de termites est produit dans les conditions et selon les modalités prévues aux articles L. 271-4 à L. 271-6.

Article L 112-17 du CCH : Les règles de construction et d'aménagement applicables aux ouvrages et locaux de toute nature quant à leur résistance aux termites et aux autres insectes xylophages sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Ces règles peuvent être adaptées à la situation particulière de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Martin.

F. - Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

Néant

G. - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Néant	-	

Nota : notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visités, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des zones concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

H. - Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses
Général	-	Les zones situées derrière les doublages des murs, ameublement de cuisine, bibliothèque murale et plafonds n'ont pas été visitées par défaut d'accès Le diagnostic se limite aux zones rendues visibles et accessibles par le propriétaire

Note 1 : Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précise. Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF-P 03-200.

I. - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016), à l'article L131-3, L126-6, L126-24 et R. 126-42, D126-43, L 271-4 à 6 et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007. La recherche de termites porte sur les termites souterrain, termites de bois sec ou termites arboricole et est effectuée jusqu'à 10 mètres des extérieurs de l'habitation, dans la limite de la propriété.

Moyens d'investigation :

Examen visuel des parties visibles et accessibles.
Sondage manuel systématique des boiseries à l'aide d'un poinçon.
Utilisation d'un ciseau à bois en cas de constatation de dégradations.
Utilisation d'une échelle en cas de nécessité.
À l'extérieur une hachette est utilisée pour sonder le bois mort.

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Maître Patrick MAROT

Commentaires (Ecart par rapport à la norme, ...) :

Le diagnostic se limite aux zones rendues visibles et accessibles par le propriétaire
Les zones situées derrière les doublages des murs et plafonds n'ont pas été visitées par défaut d'accès

J. - VISA et mentions :

Mention 1 : Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Mention 2 : L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

Nota 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.126-4 et L.126-5 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 3 : Conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

Nota 4 : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **B.2.C 24 rue des Prés 67380 LINGOLSHEIM (détail sur www.info-certif.fr)**

Visite effectuée le **09/03/2023**.

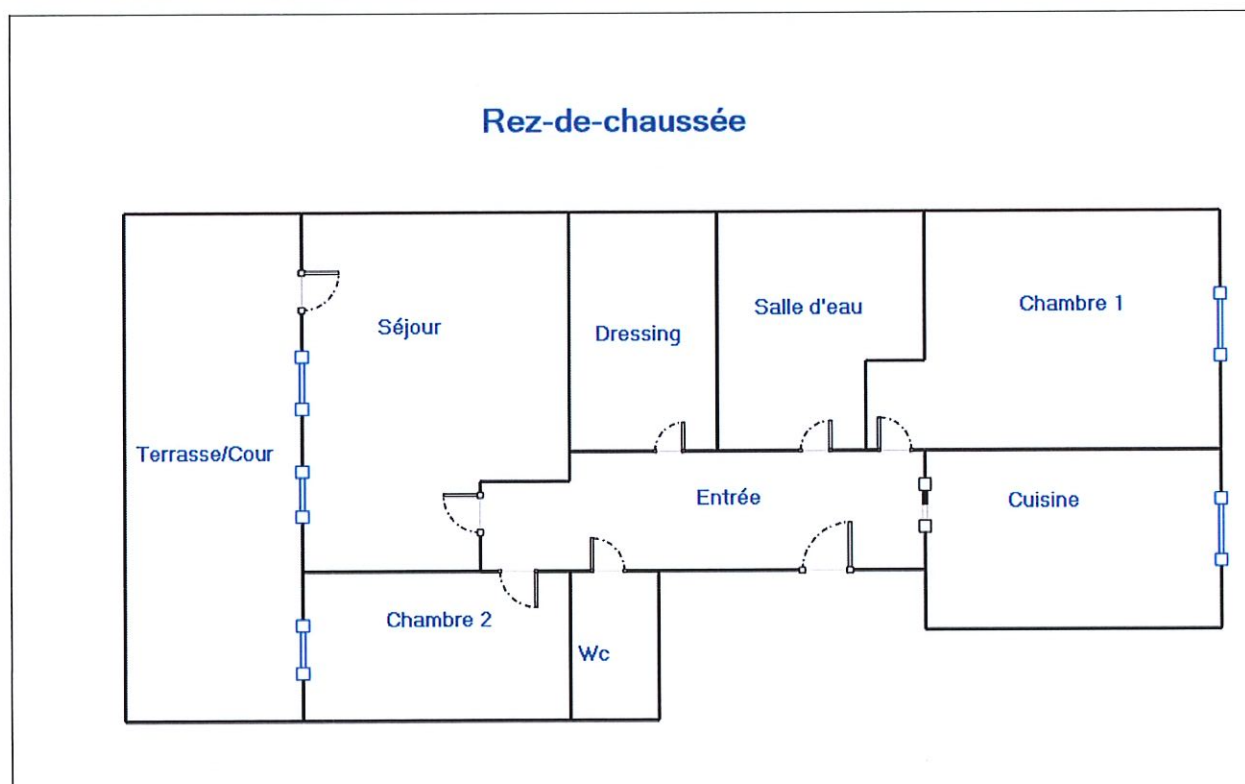
Fait à **MARSEILLE 05**, le **09/03/2023**

Par : **Frédéric BAROUH**

Signature du représentant :

DIAGNOSTICS ET EXPERTISES
SARL au Capital de 1 000 €
2332 Route de Marseille
83470 ST MAXIMIN LA SAINTE BAUME
06 59 52 20 09
06 59 52 20 09

Annexe – Croquis de repérage



COURTIER
PROTEXI ASSURANCES
 CABINET DOMBLIDES ET DE SOUYS
 293 COURS DE LA SOMME
 33800 BORDEAUX
 ☎ 08 25 16 71 77
 ☎ 05 56 92 28 82
 N°ORIAS 07 002 895 (PROTEXI ASSURANCES)
 Site ORIAS www.orias.fr



DIAGNOSTICS ET EXPERTISES
 2332 ROUTE DE MARSEILLE

83470 SAINT MAXIMIM LA STE BEAUME

Votre contrat

Bordeaux, le 30 Décembre 2022

Responsabilité Civile Prestataire

Diagnostiqueur immobilier et expert

Souscrit le 01/01/2023

Contrat 3250734

Votre attestation Responsabilité Civile Prestataire

AXA France IARD atteste que :

DIAGNOSTICS ET EXPERTISES

Est titulaire du contrat d'assurance n° 3250734 ayant pris effet le 01/01/2023 .

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

ACTIVITES A	ACTIVITES B dont ACTIVITES A	ACTIVITES C dont ACTIVITES A & B
- Le Constat des Risques d'Exposition au Plomb (CREP) - Le Diagnostic de Risque d'Intoxication au Plomb dans les Peintures (DRIPP) - L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux contenant de l'amiante, - Le dossier Technique Amiante (DTA) - Le Diagnostic Amiante avant-vente - Le contrôle périodique de l'état de conservation des Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante (MPCA), - Le Dossier Amiante Partie Privative (DAPP) - L'état relatif à la présence de termites - L'état parasitaire (Mérules, Vrillettes, Lyctus) - Information sur la présence de Mérule (Loi Alur) - Le diagnostic Légionelle - L'état de l'installation intérieure de gaz, dont ERP	- Le formateur, l'examineur, le certificateur diagnostic, - La détection de l'humidité et des fuites d'eau non destructive, - Le diagnostic sécurité piscine, - Le diagnostic amiante avant travaux/démolition, - Le diagnostic de repérage de l'amiante sur les navires, et sur les matériels roulants ferroviaires, - Le contrôle visuel après travaux de retrait MPCA, - Le contrôle de la qualité de l'air, de la concentration en fibre d'amiante dans	- La recherche de plomb avant travaux ou démolition, - Le diagnostic plomb dans l'eau, métaux lourds, - Le contrôle visuel après travaux plomb, - Le diagnostic acoustique - Le diagnostic Radon, - Le diagnostic géothermie G, - Le diagnostic Monoxyde de Carbone, - Le diagnostic et le conseil relatifs à la gestion des Produits, Equipements, Matériaux, et des Déchets issus de la démolition ou de la rénovation des bâtiments dans le cadre de la mise en place d'une économie circulaire (PEMD 2022),



▪ L'état de l'installation intérieure d'électricité, dont ERP ▪ La vérification initiale, et périodique gaz/électricité ▪ Diagnostic assainissement collectif et non collectif ▪ Le diagnostic humidité, ▪ La vérification de la conformité du logement aux normes de décence, et de salubrité ▪ Le diagnostic accessibilité handicapé, ▪ Le diagnostic de la performance numérique, ▪ Le diagnostic Eco Prêt, Prêt à Taux Zéro, Prêt Conventionné : normes d'habitabilité ▪ Le diagnostic Loi Boutin, Loi Scellier, Loi Carrez, ▪ Le mesurage de la surface habitable, et d'habitabilité, ▪ La coordination SPS, ▪ l'Etat des Servitudes, Risques et d'Information sur les Sols (ESRIS) ▪ L'état des risques et pollution ERP ▪ Le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) ▪ Réalisations de bilans thermiques par infiltrométrie et/ou thermographie infrarouge ▪ La mesure de la perméabilité des réseaux aérauliques, ▪ La délivrance de l'attestation de la réglementation thermique RT 2012/2020 ▪ Qualification 8711 : Mise en place d'un système de mesure, et réalisation des mesures de perméabilité à l'air des enveloppes de bâtiment, ▪ Qualification 8722 : Mise en place d'un système de mesure, et réalisation des mesures de perméabilité à l'air des réseaux aérauliques, ▪ L'étude thermiques RT 2005/2012/2020, et bâtiments existants, ▪ L'Analyse du Cycle de Vie du Bâtiment (ACV) ▪ L'audit énergétique de maison individuelle (Formation FEEBAT) ▪ L'état des lieux locatifs, dont celui relatif à la conformité aux normes d'habitabilité, et dans le cadre de l'établissement d'un prêt, ▪ L'assistance à la réception de logement	l'air ; mesure d'empoussièrement, ▪ Le conseil en économie et maîtrise de l'énergie à L'EXCLUSION DE TOUTES PRECONISATIONS DE TRAVAUX ▪ Le diagnostic ascenseur, ▪ Le diagnostic contrôle de sécurité des Aires de jeux ▪ Le certificat de conformité des travaux de réhabilitation dans le cadre de l'investissement locatif dans l'ancien ▪ Le diagnostic pathologique des bâtiments, après examen technique ▪ L'expertise et l'estimation de valeur vénale et locatif, expertise amiable ▪ Le diagnostic Mâchefer avant travaux et démolition ▪ L'assistance, le conseil, le contrôle, la certification de la mise en place de la modélisation numérique du bâtiment (BIM)	▪ Le diagnostic de la pollution des sols, ▪ Fourniture et/ou pose de détecteurs de fumée (DAAF), ▪ Diagnostic Voiries -Amiante-HAP-Silice, ▪ Contrôle des installations électriques par thermographie infrarouge selon spécification APSAD D19, ▪ Contrôle des installation et équipement incendie ▪ Contrôle initial et périodique des installations d'électricité, de gaz, de engins de levage et de chantier ▪ Le Diagnostic Technique Global (DTG), ▪ Le Document d'Evaluation Unique des Risques d'Entreprise (DUER) pour le compte des syndics et gestionnaires d'immeuble ▪ La réalisation de l'état descriptif de division, millième-tantième ▪ L'audit énergétique copropriété ▪ Contrôle des travaux d'isolation des combles, ▪ L'état Risques et Environnement pour les aléas naturels, miniers, ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution, ▪ Les Diagnostics de conformité de matériels de radio protection PCR ▪ Missions d'Expert en Rénovation Energétique ERE ▪ Le Diagnostic pour les missions de dépôt de Permis de Travaux ▪ Les fans tests, test par infiltrométrie des installations soumises à l'extinction automatique à gaz IEAG, norme ISO 14520 ▪ L'Etude Environnementale et Thermique RE 2020, et bâtiments existants, ▪ ,La délivrance de l'attestation de la Réglementation Environnementale RE 2020, ▪ Le Contrôle des Ventilations Mécaniques VMC lié à la RE 2020.. ▪ ▪
--	---	---



La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable du 01/01/2023 au 31/12/2023 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Guillaume BORIE, Directeur Général Délégué

Nature des garanties

Nature des garanties	OPTION 2	Limites de garanties en €
Tous dommages corporels, matériel et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après)		9 000 000 € par année d'assurance
Dont:		9 000 000 € par année d'assurance
Dommages corporels		
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus		1 200 000 € par année d'assurance

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus) Article 3.1 des CG	750 000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	1 500 000 € par année d'assurance dont 800 000 € par sinistre
Dommages immatériels non consécutifs autre que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des CG)	150 000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150 000 € par sinistre
Reconstitution de documents / médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30 000 € par sinistre
CG: conditions générales du contrat	

Vos références
Contrat 3250734





ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° **2303-0152-FB** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : 97 Boulevard Chave (17 (Appartement), 2 (Cave)) 13005 MARSEILLE 05.

Je soussigné, **Frédéric BAROUH**, technicien diagnostiqueur pour la société **DIAGNOSTICS ET EXPERTISES** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante	Frédéric BAROUH	B2C	B2C - 0452	29/06/2028 (Date d'obtention : 30/06/2021)
DPE	Frédéric BAROUH	B2C	B2C - 0452	29/06/2028 (Date d'obtention : 30/06/2021)
Electricité	Frédéric BAROUH	B2C	B2C - 0452	29/06/2028 (Date d'obtention : 30/06/2021)
Gaz	Frédéric BAROUH	B2C	B2C - 0452	29/06/2028 (Date d'obtention : 30/06/2021)
Termites	Frédéric BAROUH	B2C	B2C - 0452	29/06/2028 (Date d'obtention : 30/06/2021)
Plomb	Frédéric BAROUH	B2C	B2C - 0452	29/06/2028 (Date d'obtention : 30/06/2021)

- Avoir souscrit à une assurance (AXA n° 3250734 valable jusqu'au 31/12/2023) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à **MARSEILLE 05**, le **09/03/2023**

Signature de l'opérateur de diagnostics :

DIAGNOSTICS ET EXPERTISES
SARL au Capital de 1000€
2332 Route de Marseille
83470 ST MAXIMIN LA SAINTE BAUME
N° SIRET : 525 52 20 09 454
06 59 52 20 09

Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »

Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD certifie que

ATRIUM DIAGNOSTICS
40 B rue VERT CLOS
13015 MARSEILLE 15

Est titulaire d'un contrat d'assurance groupe n° 114.231.812, souscrit par la FIDI (Fédération Interprofessionnelle du Diagnostic Immobilier), garantissant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de diagnostic immobilier.

Le montant de la garantie responsabilité civile professionnelle est fixé à 500 000 euros par sinistre et par technicien-diagnostiqueur. Au titre d'une même année, quel que soit le nombre de sinistres, le montant de la garantie ne pourra excéder 2 000 000 euros.

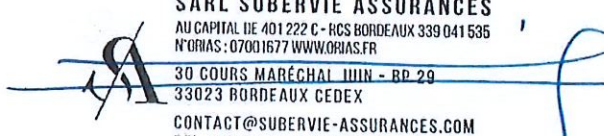
Date de prise d'effet du contrat : 01/04/2020

La présente attestation, valable pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle est établie sous réserve du paiement de la cotisation à échoir et ne peut engager les MMA au-delà des conditions générales et particulières du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Bordeaux, le 15 décembre 2021

L'assureur, par délégation, l'Agent Général

SUBERVIE ASSURANCES
Agent Général exclusif MMA
30, cours du Maréchal Juin - B.P 29
33023 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05.56.91.20.67 Fax : 05.56.91.95.75
Email : subervie.assurances@mma.fr
SARL au capital de 401 222 €
N° ORIAS : 07001677 www.orias.fr



SARL SUBERVIE ASSURANCES
AU CAPITAL DE 401 222 € - RCS BORDEAUX 339 041 535
N° ORIAS : 07001677 WWW.ORIAS.FR
30 COURS MARÉCHAL JUIN - BP 29
33023 BORDEAUX CEDEX
CONTACT@SUBERVIE-ASSURANCES.COM
TEL : 05 56 91 20 67

F02020

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

97 BOULEVARD CHAVE 13005 MARSEILLE

Adresse: 97 Boulevard Chave 13005 MARSEILLE 05
Coordonnées GPS: 43.295475, 5.392871
Cadastre: E 166

Commune: MARSEILLE 05
Code Insee: 13205

Reference d'édition: 1771654
Date d'édition: 09/03/2023

Vendeur-Bailleur:
Acquéreur-Locataire:



PEB : NON

Radon : NIVEAU 1

111 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Type	Exposition	Plan de prevention		
Informatif PEB	NON	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du plan d'exposition au bruit		
PPR Naturel SEISME	OUI	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 2		
PPR Naturel RADON	OUI	Commune à potentiel radon de niveau 1		
Informatif Sols Argileux	OUI	Niveau de risque : Fort Une étude géotechnique est obligatoire sur cette parcelle en cas de construction ou modification du Bati. (Loi ELAN, Article 68)		
PPR Naturels Mouvement de terrain	OUI	Mouvement de terrain Affaissements et effondrements (cavités souterraines)	Approuvé	29/10/2002
		Mouvement de terrain Tassements différentiels	Approuvé	27/06/2012
PPR Naturels Inondation	NON	Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau	Approuvé	24/02/2017
		Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau	Approuvé	21/06/2019
PPR Naturels Feu de forêt	NON	Feu de forêt	Approuvé	22/05/2018
PPR Miniers	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Miniers		
PPR Technologiques	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Technologiques		

"Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr" article R.125-25

DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET REFERENCES

<https://www.info-risques.com/short/MCMAS>

En cliquant sur le lien suivant ci-dessus vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N°	IAL-13055-8	du	Septembre 2019	Mis à jour le
Adresse de l'immeuble	97 Boulevard Chave	Code postal ou Insee	13005	Commune
				MARSEILLE 05
Références cadastrales :	E 166			

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N

Oui	X	Non
-----	---	-----

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

prescrit	anticipé	approuvé	X	date	27/06/2012
inondation	crue torrentielle	remontée de nappe			avalanches
cyclone	mouvements de terrain	sécheresse géotechnique	X		feux de forêt
séisme	volcan	autres			

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Oui	Non	X
-----	-----	---

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui	Non	
-----	-----	--

Situation de l'immeuble au regard du risque érosion

> Le terrain est situé en secteur du recul du trait de cote (érosion)

Oui	Non	X
-----	-----	---

Si oui, exposition à l'horizon des:

30 ans	100 ans
--------	---------

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M

Oui	Non	X
-----	-----	---

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

prescrit	anticipé	approuvé	date
	mouvements de terrain	autres	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM

Oui	Non
-----	-----

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui	Non
-----	-----

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé

Oui	Non	X
-----	-----	---

Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique	effet thermique	effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T approuvé

Oui	Non	X
-----	-----	---

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte :

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

Oui	Non
-----	-----

L'immeuble est situé en zone de prescription

Oui	Non
-----	-----

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui	Non
-----	-----

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

Oui	Non
-----	-----

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

zone 1	zone 2	X	zone 3	zone 4	zone 5
très faible	faible		modérée	moyenne	forte

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

Oui	Non	X
-----	-----	---

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3

Oui	Non	X
-----	-----	---

Situation de l'immeuble au regard d'un plan d'exposition au bruit (PEB)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB:

Oui	Non	X
-----	-----	---

Si oui, les nuisances sonores s'élèvent aux niveau:

zone D	zone C	zone B	zone A
faible	modérée	forte	très forte

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

* catastrophe naturelle minière ou technologique

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente

Oui	Non
-----	-----

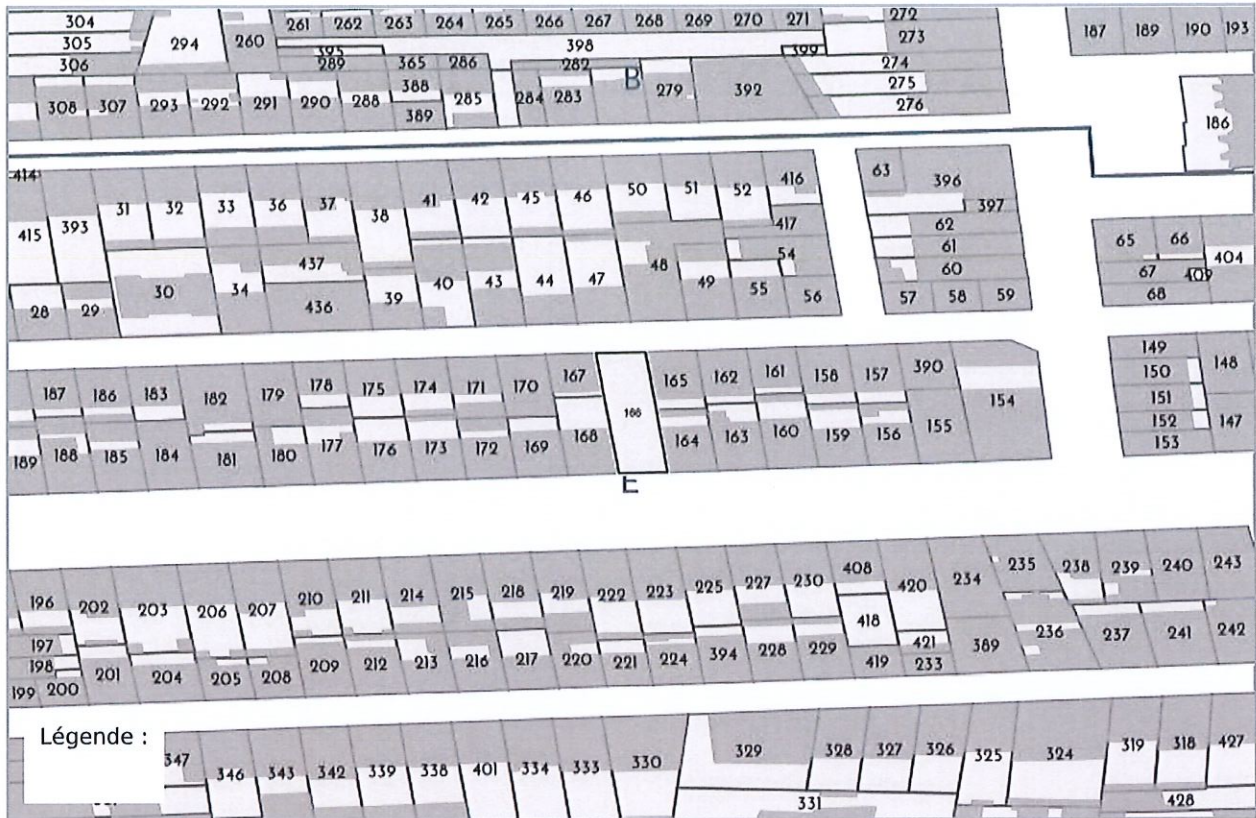
vendeur / bailleur

date / lieu

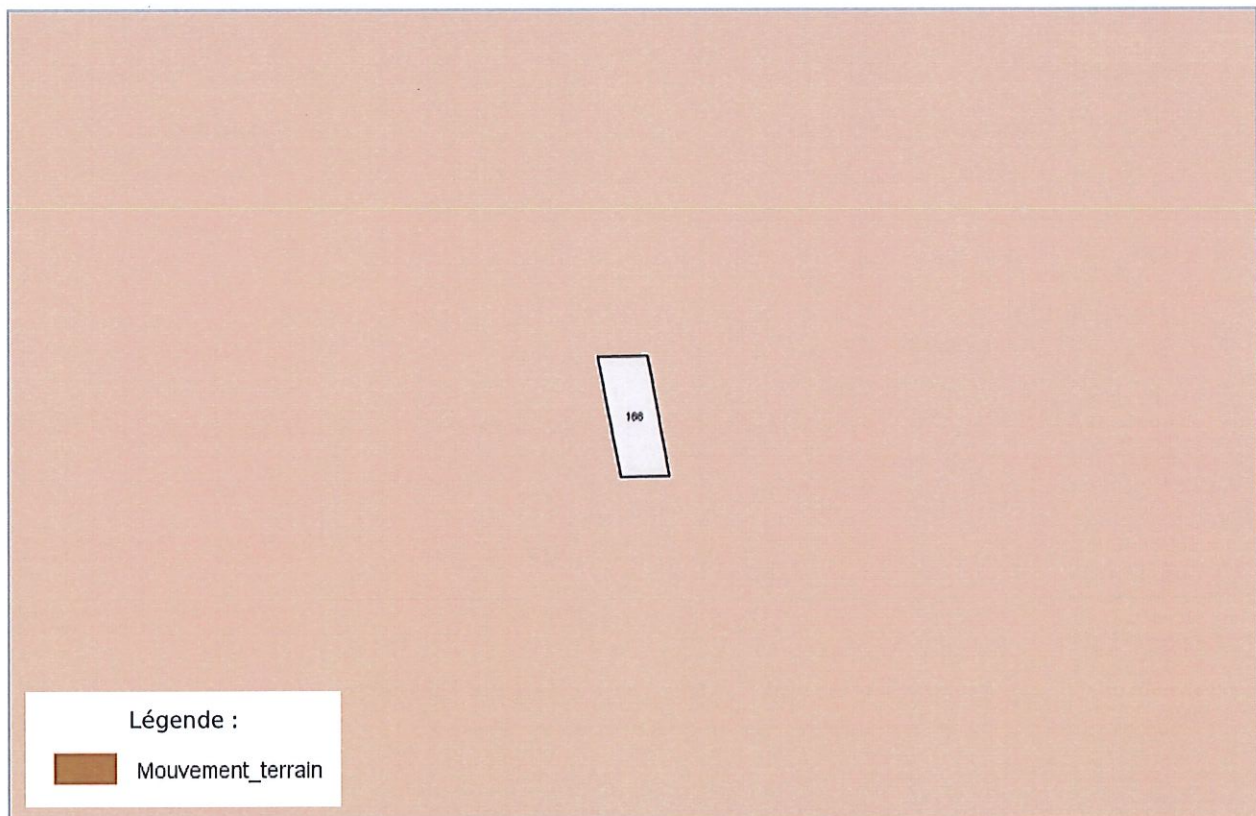
acquéreur / locataire

09/03/2023 / MARSEILLE 05

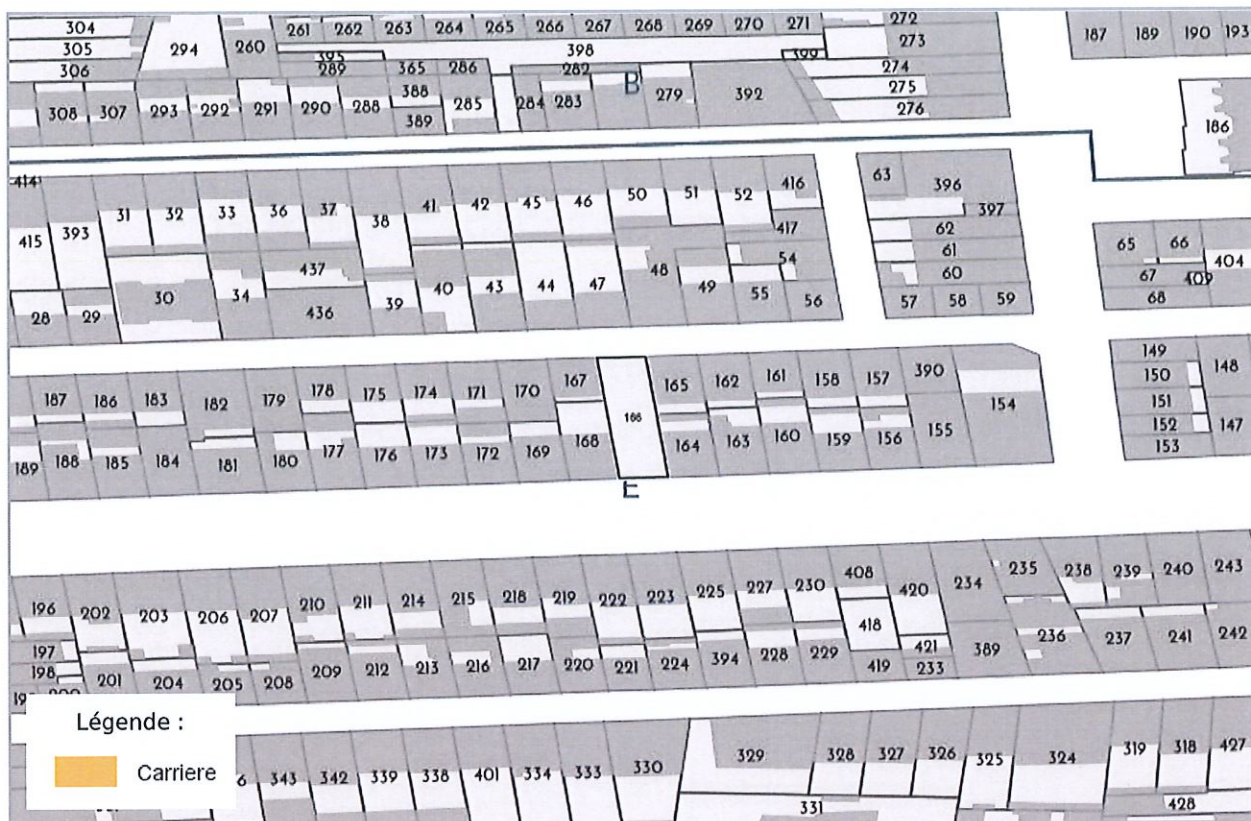
CARTOGRAPHIE DES INONDATIONS



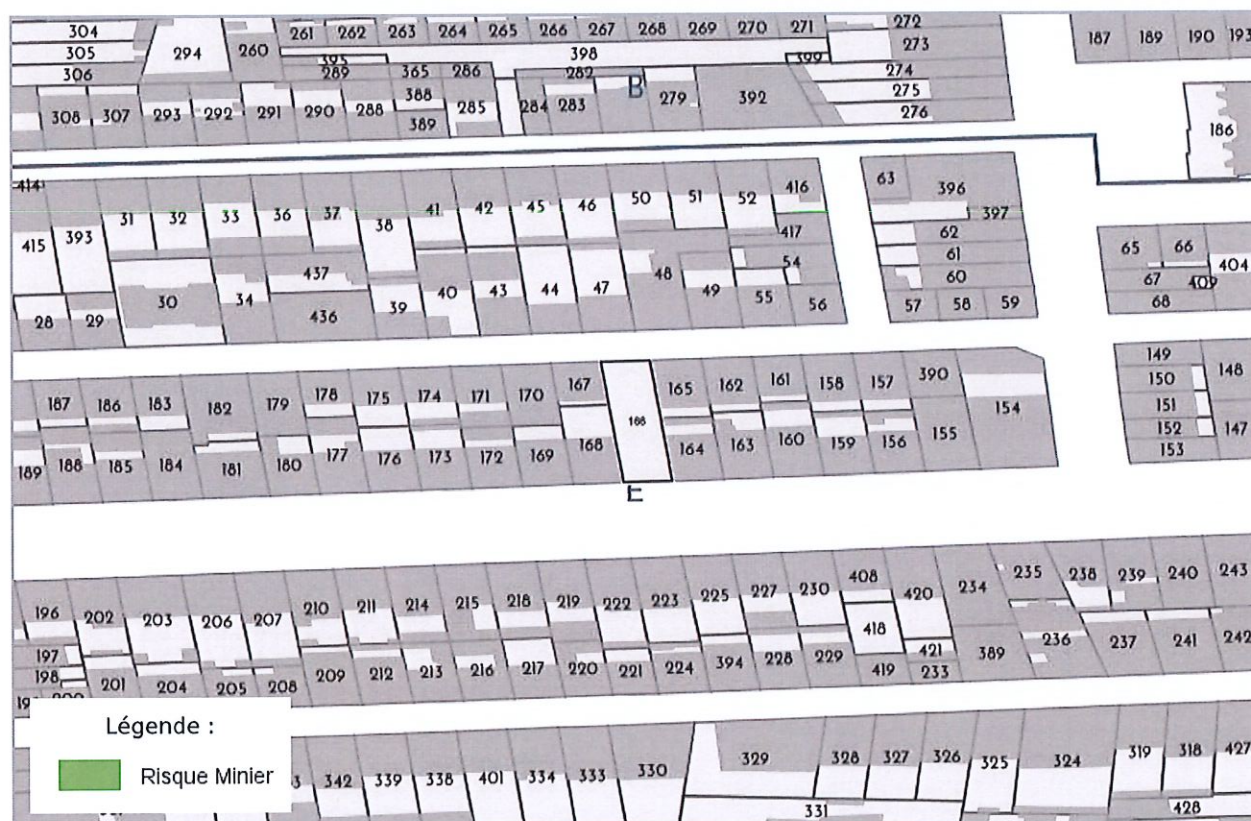
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS



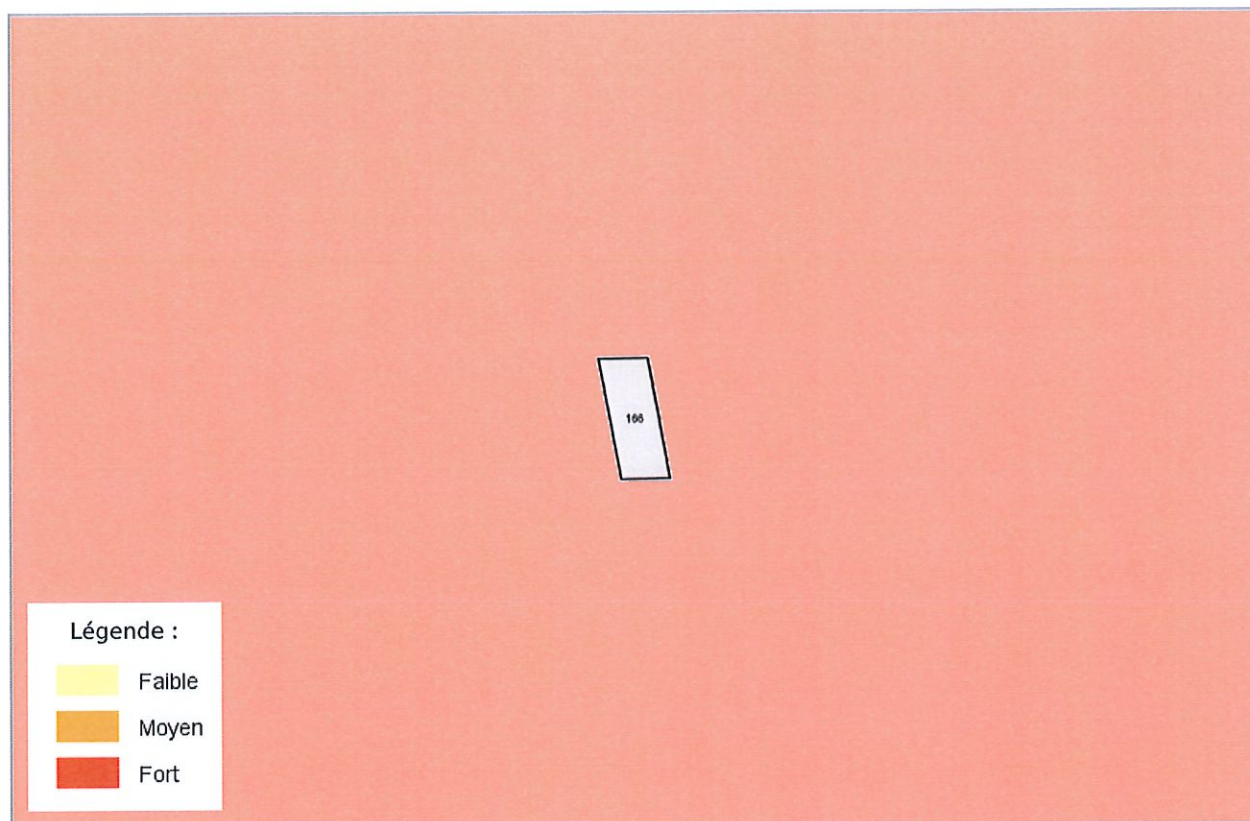
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (CARRIÈRE)



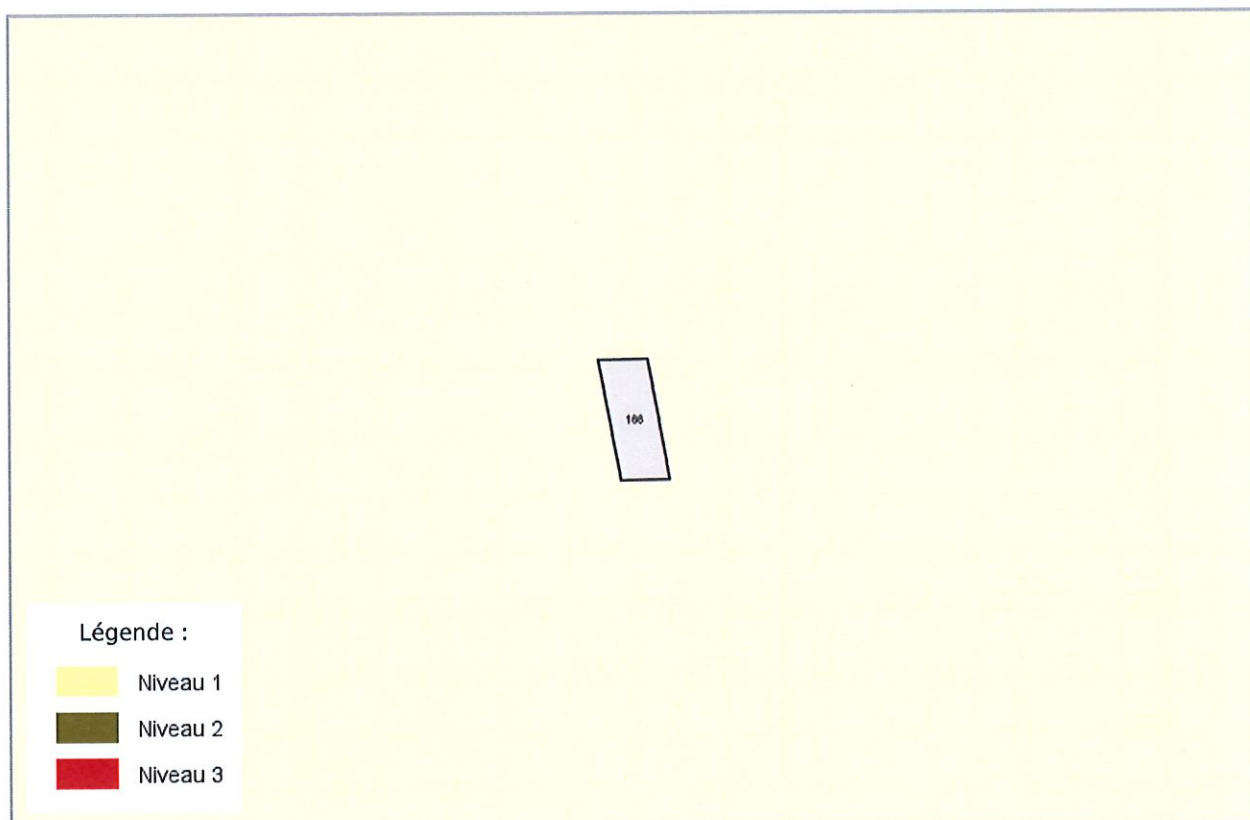
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (MINES)



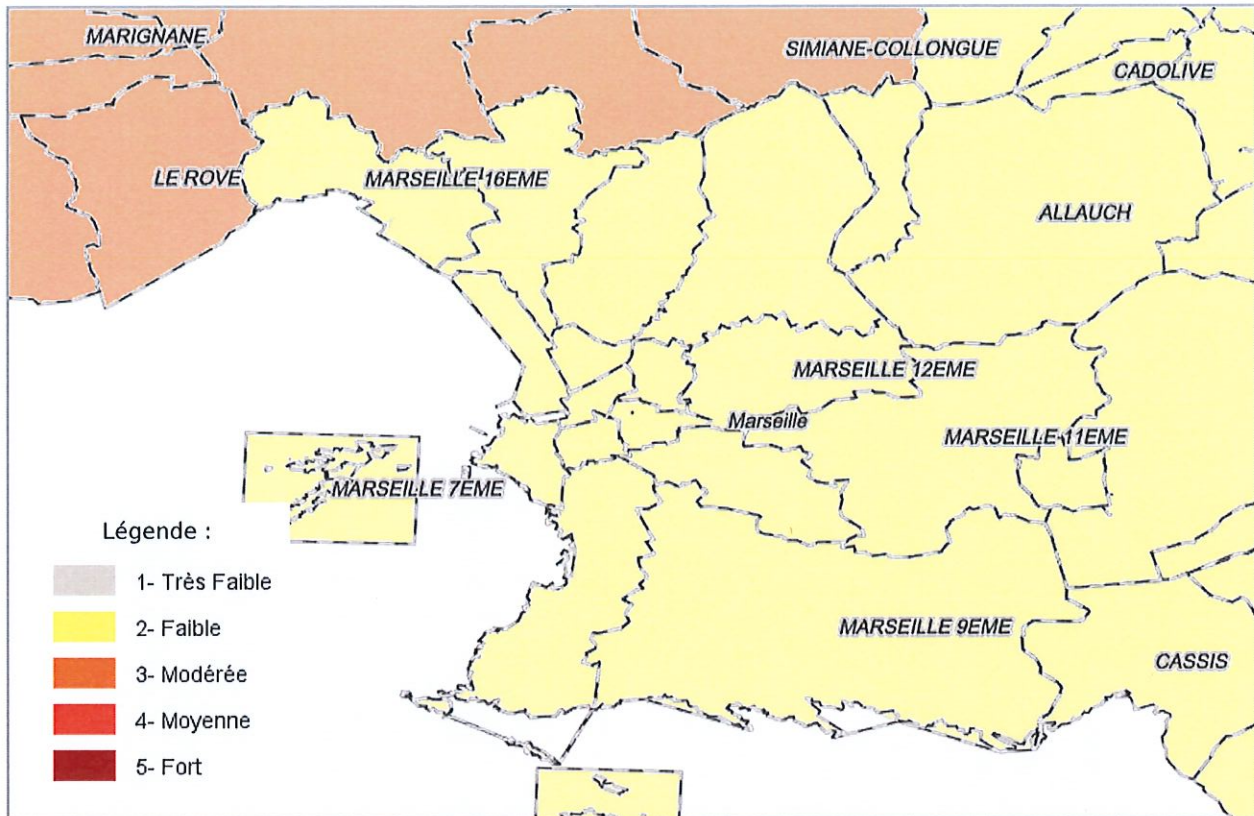
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES)



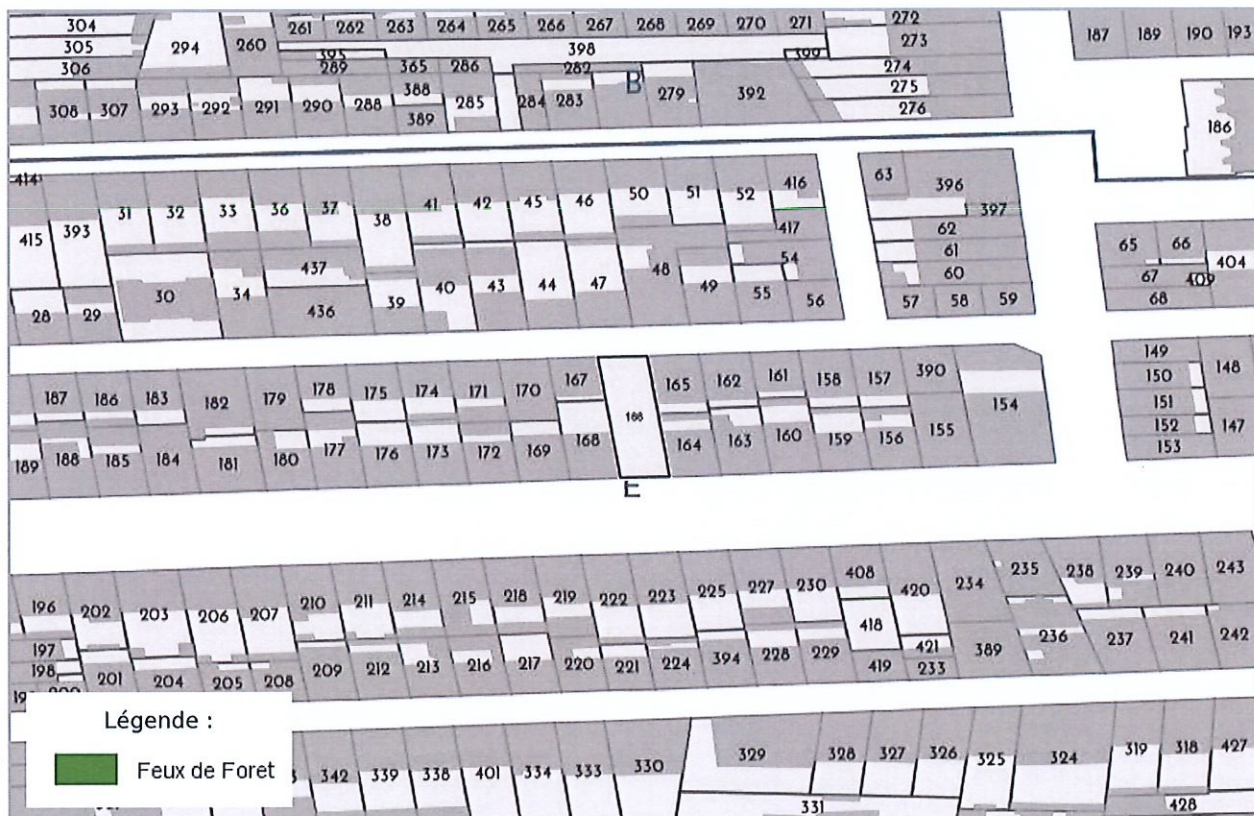
RADON



CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES



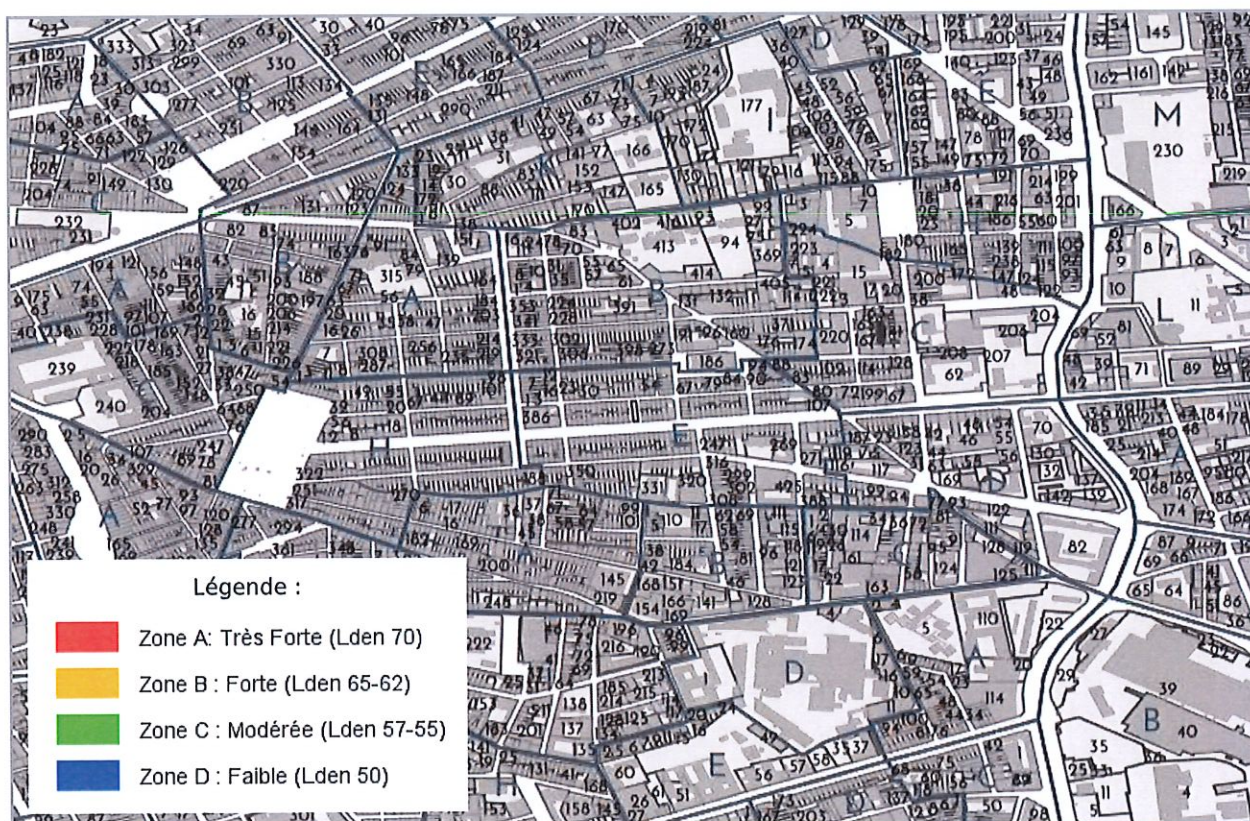
CARTOGRAPHIE FEU DE FORÊTS



CARTOGRAPHIE DE POLLUTION DES SOLS (BASOL / BASIAS)



PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)



LISTE DES SITES BASIAS (À MOINS DE 500 MÈTRES)
BASE DE DONNÉES DES SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

3 rue Saints Anges des MARSEILLE		48 mètres
SSP3986478	Staibano Raphaël	
En arrêt		
126 rue Olivier de l' MARSEILLE		81 mètres
SSP3985884	Mr Manzo étienne	
En arrêt		
1 rue Goudard MARSEILLE		113 mètres
SSP3991868	pressing Goudard	
Indéterminé	PREF - 2003 - 19D	
71 boulevard Chave MARSEILLE		115 mètres
SSP3989580		
En arrêt	Henri MURAILLE	
68 boulevard Chave MARSEILLE		145 mètres
SSP3985798	Laverie Chave	
Indéterminé	Sté Blanche Neige	
9 rue Escoffier MARSEILLE		148 mètres
SSP3989516	Palmyre Antonioli	
En arrêt	Mme Antonioli	
107 rue Benoit Malon MARSEILLE		155 mètres
SSP3984059	GARAGE METROPOLIS	
En arrêt		
83 boulevard Eugène Pierre MARSEILLE		157 mètres
SSP3984097	DENIS MARTEL	
En arrêt	STATION SERVICE	
26 rue Goudard MARSEILLE		158 mètres
SSP3985893	Grand Garage Goudard (en 1952)	
En arrêt		
63 boulevard Eugène Pierre MARSEILLE		162 mètres
SSP3985821	Lucien Marius Delage	
En arrêt		
74 rue Abbé de l'Epée MARSEILLE		173 mètres
SSP3985847	Marcel MINEL	
En arrêt		
79 rue Camas du MARSEILLE		187 mètres
SSP3984450	STE PROVENCALE D ORTHOPEDIE ET DE FABRICATION MEDICO CHIRURGICALE/S.P.O.M.C	
En arrêt		

8 rue Sainte Marie MARSEILLE		207 mètres
SSP3985898	Mr Curetti Jacques	
En arrêt		
162 rue Horace Bertin MARSEILLE		209 mètres
SSP3988529	BANCK Philippe	
En arrêt		
151 boulevard Chave MARSEILLE		214 mètres
SSP3985661	Goyot et Thillet	
En arrêt		
rue Camas du et de Verdun MARSEILLE		227 mètres
SSP3984172	STE LILLES-BONNIERES ET COLOMBES	
En arrêt	STATION LBC	
146 rue Abbé de l'Epée de l' MARSEILLE		236 mètres
SSP3985435	Edouard BELFRONT	
En arrêt		
11 rue Verdun (de) MARSEILLE		245 mètres
SSP3988790	SARL Société du Grand Garage de Verdun (Renault)	
Indéterminé		
161 boulevard Chave MARSEILLE		246 mètres
SSP3983512	Sabatier henri	
En arrêt	Distillerie Mirabel	
13 rue Verdun de MARSEILLE		256 mètres
SSP3983732	STE DU GRAND GARAGE DUBRON	
En arrêt		
26 rue Louis Astruc MARSEILLE		260 mètres
SSP3983891	LA SOCIETE MARSEILLAISE DE CORRESPONDANCE	
En arrêt		
13 rue Briffaut MARSEILLE		262 mètres
SSP3984045	SA Saint Michel Automobiles GARAGE BRIFFAUT	
En arrêt		
103 rue Ferrari MARSEILLE		267 mètres
SSP3985411	Joseph MAUREL	
En arrêt		
103 rue Camas du et 168, rue Horace Bertin MARSEILLE		267 mètres
SSP3985384	Ernest et Daniel COURET	
En arrêt		
141 rue Abbé de l'Epée MARSEILLE		271 mètres
SSP3985848	Masson et Antras	
En arrêt		

24 rue Vitalis MARSEILLE		272 mètres
SSP3985349	Charles BLANC	
En arrêt		
114 rue Ferrari MARSEILLE		274 mètres
SSP3985489	Alphonse PEROTTI	
Indéterminé		
116 rue Ferrari MARSEILLE		274 mètres
SSP3985488	Giannoni	
En arrêt		
100 rue Ferrari MARSEILLE		276 mètres
SSP3985403	Atelier de Forges et Charrouage	
Indéterminé		
22 rue Vitalis MARSEILLE		277 mètres
SSP3985791	Teinturerie Blanc	
En arrêt		
9 rue Gilibert MARSEILLE		278 mètres
SSP3984153	FOUQUE	
Indéterminé		
120 rue Ferrari MARSEILLE		284 mètres
SSP3985751	Ets Ed J. Pourpe	
En arrêt	Usine d'épuration des huiles et savonneries	
180 rue Horace Bertin MARSEILLE		292 mètres
SSP3989148	DUBROU Jean	
En arrêt	Le Nouveau Garage	
29 rue Louis Astruc MARSEILLE		298 mètres
SSP3985608	Garage Ronco et Mirabel	
En arrêt		
124 rue Ferrari MARSEILLE		299 mètres
SSP3988827	MASSIAS	
En arrêt	Marseille Garage	
21 rue Louis Astruc MARSEILLE		299 mètres
SSP3991396	SA Polyclinique Les Alpilles	
Indéterminé		
143 rue Ferrari MARSEILLE		300 mètres
SSP3985799	MM Pons et Minghi	
En arrêt		
63 rue Ferrari MARSEILLE		305 mètres
SSP3985460	MASI	
Indéterminé		

19 rue Camas du MARSEILLE		306 mètres
SSP3984099	Compagnie de Raffinage et de Distributio TOTAL France / SARL Garage Camas, FORTUNE CAILLOL	
Indéterminé	<i>Relais de Monte-Cristo</i>	
124 rue Ferrari MARSEILLE		314 mètres
SSP3984093	SOCIETE MARSEILLAISE DE TRANSPORTS AUTOMOBILES (SMTA)	
En arrêt		
29 rue Verdun de MARSEILLE		315 mètres
SSP3984336	STE NEO MEUBLES	
En arrêt		
182 boulevard Chave MARSEILLE		315 mètres
SSP3983561	Robert	
En arrêt		
33 rue Jaubert MARSEILLE		337 mètres
SSP3985773	Teinturerie Jaubert	
En arrêt		
99 rue Saint Pierre MARSEILLE		339 mètres
SSP3984362	LANTIE	
En arrêt		
20 rue Rougier MARSEILLE		339 mètres
SSP3985678	Théodore BERNARD	
En arrêt		
111 rue Saint Pierre MARSEILLE		339 mètres
SSP3983555	Atelier de Mr Léon Guisti	
En arrêt		
16 rue Monte Cristo MARSEILLE		344 mètres
SSP3984121	STE CIVILE IMMOBILIERE CAMAS MONTE CRISTO	
En arrêt		
89 rue Saint Pierre MARSEILLE		346 mètres
SSP3983584	Decanis Jean	
En arrêt		
48 rue louis Astruc MARSEILLE		346 mètres
SSP3985923	Savonnerie Riera Bonetta et cie	
En arrêt		
rue Locarno, de MARSEILLE		348 mètres
SSP3984085	GARAGE LOCARNO	
En arrêt		
90 rue Saint Pierre MARSEILLE		351 mètres
SSP3983552	Mrs paul Falzon et joseph Pelissero	
En arrêt		

169 rue Abbé de l'Epée MARSEILLE		351 mètres
SSP3989126	Ville de Marseille - Service du Nettoyement	
Indéterminé		
92 rue Saint-Pierre MARSEILLE		351 mètres
SSP3991238	BIGOT André	
Indéterminé		
70 rue Saint Pierre MARSEILLE		352 mètres
SSP3983645	Teinturerie Paret	
En arrêt		
171 rue Abbé de l'Epée MARSEILLE		359 mètres
SSP3985398	Maurice BRUNET	
En arrêt		
21 rue Cité des Platanes MARSEILLE		362 mètres
SSP3983834	FONDERIE BRUN ET CIE	
En arrêt		
21 rue Monte Cristo MARSEILLE		362 mètres
SSP3986475	Chiffaudel Roger	
En arrêt		
194 rue Abbé de l'Epée de l' MARSEILLE		366 mètres
SSP3983686	Mr Goncet	
En arrêt		
49 rue Louis Astruc MARSEILLE		372 mètres
SSP3983907	STE ASTRUC	
En arrêt		
21 rue Terrusse MARSEILLE		372 mètres
SSP3985617	Mr. Delvoux .A	
En arrêt		
32 rue Briffaut MARSEILLE		373 mètres
SSP3985697	Gaëtan ANASTASIO	
En arrêt		
129 rue Saint Pierre MARSEILLE		376 mètres
SSP3985459	Martini	
Indéterminé		
52 rue Saint Pierre de MARSEILLE		377 mètres
SSP3983639	Teinturerie Paret	
En arrêt		
40 rue Monte Cristo MARSEILLE		377 mètres
SSP3985824	Garcin et Cie	
En arrêt		

177 rue Ferrari MARSEILLE		382 mètres
SSP3983995	GARAGE DE LA CONCEPTION	
En arrêt	STATION SERVICE MOBIL	
25 boulevard Ferrari MARSEILLE		385 mètres
SSP3985619	Scierie du Canet	
En arrêt		
55 rue Saint Pierre MARSEILLE		386 mètres
SSP3986524	Ets Ardere-France-Ossen	
En arrêt		
141 rue Saint Pierre MARSEILLE		386 mètres
SSP3983771	STE MARSEILLAISE DE TRANSPORTS AUTOMOBILES	
En arrêt		
137 rue Saint Pierre MARSEILLE		389 mètres
SSP3984323	STE GARAGE ST PIERRE	
En arrêt		
82 rue NAU MARSEILLE		390 mètres
SSP3988362	SAMAT et VAISSIERE	
En arrêt	Auto réparation services	
135 rue Saint Pierre MARSEILLE		390 mètres
SSP3984064	SARL GARAGE ST PIERRE	
En arrêt		
46 rue Monte Cristo MARSEILLE		390 mètres
SSP3985479	Ets MARREL	
En arrêt		
2 rue Devilliers MARSEILLE		390 mètres
SSP3988897	Georges GIARDINA	
Indéterminé		
42 rue Saint Pierre MARSEILLE		391 mètres
SSP3984340	STE DES PEINTURES ET VERNIS DE LA MEDITERRANEE	
En arrêt		
48 rue Georges MARSEILLE		395 mètres
SSP3983633	Durif Frères	
En arrêt		
181 rue Ferrari MARSEILLE		397 mètres
SSP3985598	Grégoire frères	
En arrêt		
11 Cours Devilliers MARSEILLE		398 mètres
SSP3983946	JEAN ANTOINE PABAU	
En arrêt		

2 rue Edmond Dantes - ex traverse du Petit Camas MARSEILLE		406 mètres
SSP3985921	Savonnerie de Mr Maurel H.M	
En arrêt	Propriété du "petit pavillon"	
120 rue Auguste Blanqui MARSEILLE		406 mètres
SSP3986548	M. Rolla	
En arrêt	le Mérentier	
34 rue Saint-Pierre MARSEILLE		413 mètres
SSP3990049	La Plaine Carrosserie //Mr Bernard BODSON	
Indéterminé		
rue Ferrari MARSEILLE		416 mètres
SSP3985443	Escarode en1897	
En arrêt		
6 rue Edmond Dantes MARSEILLE		416 mètres
SSP3984482	STE D ELECTROLYSE INDUSTRIELLE(1952) JULIEN JEAN(1955), Sté Régionale d'Electroplastie (1964)	
En arrêt		
8 rue Edmond Dantes MARSEILLE		417 mètres
SSP3985486	Augustin Rollet	
En arrêt		
183 rue Abbée de l'Epée MARSEILLE		418 mètres
SSP3988672	Centrale de Carrosserie Mécanique Peinture / AVEDISSIAN Jean-Claude	
Indéterminé	Carrosserie Moderne	
12 rue Edmond Dantes, ex ch du Petit Camas MARSEILLE		420 mètres
SSP3983675	Fabrique de savonnettes	
En arrêt		
Impasse Croix de Régnier MARSEILLE		422 mètres
SSP3985917	Fabrique d'huiles et de savons	
En arrêt	Propriété "La Mazarade"	
49 rue Croix de Régnier MARSEILLE		424 mètres
SSP3985516	S.A F.E	
Indéterminé		
4 rue Vertus des MARSEILLE		426 mètres
SSP3984530	ACHILLE BALAJAT	
En arrêt		
30 rue Saint Pierre MARSEILLE		433 mètres
SSP3988728	SARL Phoceor	
En arrêt		
94 rue Nau MARSEILLE		434 mètres
SSP3988289	M. Raymond ALMECISA	
Indéterminé		

17 rue Ferrari MARSEILLE		434 mètres
SSP3985905	Ets félix Lafont	
En arrêt	<i>Savonnerie</i>	
15 rue Ferrari MARSEILLE		442 mètres
SSP3985404	Fabrique de meubles S.MELIOR	
Indéterminé		
16 rue George MARSEILLE		444 mètres
SSP3983920	RENE CHAULIAC	
En arrêt		
187 bis rue Saint Pierre de MARSEILLE		445 mètres
SSP3983690	Allegrine marlo (en 1934)	
En arrêt		
9 rue Olivier de l' MARSEILLE		445 mètres
SSP3985412	M. MELIOR	
Indéterminé		
7 rue Terrusse MARSEILLE		447 mètres
SSP3985417	Atelier de menuiserie SERPERO	
Indéterminé		
210 boulevard Chave MARSEILLE		447 mètres
SSP3983619	Garage Municipal, Dépôt de LI de la Ville de Marseille (1922)	
En arrêt		
22 boulevard Docteur David OMer du MARSEILLE		448 mètres
SSP3986725	Midi Emballage - Pierre Fontana	
Indéterminé		
12 rue Ferrari MARSEILLE		450 mètres
SSP3985405	Atelier de menuiserie S.MELIOR	
Indéterminé		
14 rue Terrusse MARSEILLE		460 mètres
SSP3988717	ROIG Georges / MOREFUSTE Emile	
En arrêt		
7 rue George MARSEILLE		461 mètres
SSP3983579	Migliani (1931), Louis Fabre (1923)	
En arrêt	<i>Scierie Mécanique (1923)</i>	
rue Jules Goutard MARSEILLE		464 mètres
SSP3983628	Ateliers et Magasins de la ville de Marseille	
Indéterminé		
84 rue BLANQUI Auguste MARSEILLE		465 mètres
SSP3989162	M. Gilles MATHIEU	
En arrêt		